

PLANNING :

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30					
8h	Arrivée des enfants	Réveil des enfants	Réveil des enfants	Réveil des enfants	Réveil des enfants
8h30		Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner
9h	Départ et voyage	Activité	Activité	Activité	Rangement, départ des chambres et balade
9h30					
10h	Pique-nique	Repas	Repas	Repas	Repas
10h30					
11h					
11h30					
12h	Découverte du milieu	Activité	Activité	Activité	Activité
12h30					
13h					
13h30					
14h	Goûter	Douche et temps libre	Douche et temps libre	Douche et temps libre	Goûter et trajet
14h30					
15h					
15h30					
16h	Installation dans les chambres, DOUCHE et Temps libre	Repas	Repas	Repas	Arrivée prévue à partir de 16h
16h30					
17h					
17h30					
18h	Veillée	Veillée	Veillée	Boom	
18h30					
19h					
19h30					
20h	Le coucher	Le coucher	Le coucher	Le coucher	
20h30					
21h					
22h45					
23h					

EN AVRIL / MAI :

- Préinscription jusqu'au **23 mai 2025**. L'autorisation parentale doit être remise à l'un des centres accompagnée d'un test d'aisance aquatique.
- Validation des inscriptions le **26 mai 2025**.
- Après cette date, vous pourrez téléphoner au service enfance pour voir si des places restent disponibles.

EN JUIN :

- Envoi des trousseaux
- Réunion le **jeudi 12 juin 2025 à 19h** avec toutes les familles dont la réservation aura été acceptée.

LE JOUR DU DEPART :

Séjour du 7 au 11 juillet :

Créneau d'arrivée : 8h-9h

Départ à : 9h30

Séjour du 28 juillet au 01 août :

Créneau d'arrivée : 8h-9h

Départ à : 9h30

Vous devez remettre aux animateurs (NE PAS LES METTRE DANS LA VALISE) :

- L'argent de poche : **10€ maximum par enfant**.
 - Si besoin les médicaments et prescription médicale ainsi qu'un mot de votre part.
- Chaque médicament doit porter le nom et prénom de l'enfant

PENDANT LE SEJOUR :

Séjour du 7 au 11 juillet :

Activités phares :

Escalade - Canoë - Orient'arc - Swing
Golf - Argentomagus - Baignade - ...

Séjour du 28 juillet au 01 août :

Activités phares :

Tir à l'arc - Canoë - Accrobranche -
Aquascope - Baignade - ...

Hébergement: Hébergement en dur en pension complète. Les enfants seront répartis par chambres non-mixtes.

Restauration: les repas seront pris sur place en pension complète.

Encadrement: le séjour sera encadré par un directeur BPJEPS /BAFD, et deux animateurs BAFA. L'ensemble des activités sportives sera encadré par des animateurs diplômés.

Communication: un SMS vous sera envoyé chaque soir pour vous tenir informé de la journée.

LE JOUR DU RETOUR :

Vous recevrez un texto indiquant l'heure de notre retour.

Vous devez voir un animateur pour :

- Faire un bilan des vacances
- Récupérer l'argent de poche et les médicaments

TARIFS :

Le coût comprend le transport, l'hébergement, l'alimentation, les activités et l'encadrement déduction faite de la participation de la Communauté de communes.

Plusieurs dispositifs peuvent vous aider à réduire votre facture :

- **Pass Vacances** : 18€ à 20€/jour pour les QF de 0 à 1200€
- **Pass colos** : 200€ à 350€/séjour pour les QF de 0 à 1500€ ayant un enfant fêtant ses 11 ans dans l'année civile.
- **Colo apprenantes** : Ce séjour est susceptible d'être financé par une aide exceptionnelle de l'état.

Critère de modulation tarifaire	Tarif jour	Tarif séjour
0-700	43 €	215 €
701-1200	48 €	240 €
1201-1500	53 €	265 €
1501 et +	58 €	290 €

Attention :

Le test d'aisance aquatique est **obligatoire** pour participer aux activités proposées sur les séjours. Il peut porter plusieurs noms : «Attestation d'aisance aquatique», «savoir nager», «sauv'nage», «Pass'sports de l'eau».

Ce test est souvent passé dans le cadre des activités scolaires mais peut être fait directement auprès d'une piscine. Il peut être passé avec une aide technique (Brassard par exemple)

Pour ne pas pénaliser le groupe, ce document est obligatoire pour valider la réservation au mini camp.

Attention : aucun objet de valeur (console, téléphone,...) n'est autorisé.

En aucun cas nous ne serons tenus responsables en cas de perte, dégradation ou vol.

10€ d'argent de poche peuvent être remis aux animateurs en début du séjour

En **cas de médication**, il est obligatoire de fournir :

- Ordonnance de moins de 3 mois,
- Autorisation parentale
- Instructions claires

Renseignements et inscription

ALSH de Fursac :

05 55 63 91 89

alsh.fursac@ccbgb.fr

ALSH de Grand Bourg :

05 55 80 48 15

alsh.grandbourg@ccbgb.fr



Séjour SPORTS & LOISIRS

Du 07 juillet au 11 juillet 2025
à base de loisirs du Blanc (36)

Du 28 juillet au 01 août 2025
au CPA de Lathus (86)

Pour les enfants de **6 à 13 ans**

Renseignements et Inscriptions :

ALSH de Fursac : 05 55 63 91 89

ALSH de Grand Bourg : 05 55 80 48 15